

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 6 juin 2025

A75 – Travaux de réfection de chaussée

Communes de L'Hospitalet-du-Larzac et de La Couvertoirade (12)

Du lundi 16 au vendredi 27 juin 2025

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la Direction Interdépartementale des Routes Massif Central va procéder à des travaux de réfection de chaussée sur l'A75.

Cette opération se déroulera du lundi 16 au vendredi 27 juin 2025, sur le territoire des communes de L'Hospitalet-du-Larzac et de La Couvertoirade (12).

La circulation du sens Béziers → Clermont-Ferrand (Sud/Nord), fermée aux usagers, sera basculée sur la voie rapide (voie de gauche), du sens Clermont-Ferrand → Béziers (Nord/Sud). La circulation s'effectuera en bidirectionnel (une voie par sens de circulation) dans le sens Nord/Sud, sur une distance de 4km.

<u>Dans le sens Sud/Nord, les bretelles du diffuseur n° 48 «L'Hospitalet» seront fermées à la</u> circulation :

bretelle d'entrée sur l'A75 du diffuseur n°48 :

Une déviation sera mise en place. Pour rejoindre l'A75, les usagers devront prendre la direction Béziers via la RD809 puis s'insérer sur l'autoroute via le diffuseur n° 47 (La Cavalerie).

bretelle de sortie de l'A75 du diffuseur n°48 :

Une déviation sera mise en place par le diffuseur n° 49 (Le Caylar) et concernera également les directions Cornus, Nant et Alzon.

La vitesse sera limitée à 80 km/h dans la zone de circulation à double sens de l'A75 et ponctuellement à 50 km/h dans les zones de basculement de la circulation d'une chaussée à

l'autre. L'attention des usagers est attirée concernant le respect des vitesses et des distances de sécurité.

Le passage des transports exceptionnels sera interdit durant toute la durée du chantier :

- dans le sens concerné par les travaux, si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m;
- dans le sens opposé, si la largeur du convoi est supérieure à 4,20 m.

La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

<u>www.dir-mc.fr</u>

<u>www.bison-fute.gouv.fr</u>

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse Bureau de la communication Tél.: 04.73.29.79.60

Mél.: com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447 60 avenue de l'Union soviétique 63012 Clermont-Ferrand Cedex 1